

INFORMATION concernant la MENINGITE C (à méningocoques)

Bruxelles, le 1 septembre 2019

Chers Parents,

Ces dernières années en Belgique, plusieurs cas de méningite à méningocoques (= forme sévère) nous ont été déclarés dans la population scolaire.

Si une telle situation devait se présenter, le médecin scolaire a la possibilité de prescrire à votre enfant, à l'école, le traitement préventif adéquat.

(Un traitement préventif précoce (dans les 24 premières heures après un premier cas) vise à éviter l'apparition de cas secondaires et doit être administré même si votre enfant a été vacciné contre la méningite C).

<u>Pour un enfant de moins de 6 ans :</u>	Sirop ciprofloxacine (ciproxine) sous forme pédiatrique 15mg/kg en 1 jour
<u>Pour un enfant de 6 à 12 ans :</u>	Ciprofloxacine (ciproxine) à raison de 1 comprimé de 250 mg en 1 jour
<u>Pour un enfant de plus de 12 ans :</u>	Ciprofloxacine (ciproxine) à raison de 2 comprimés de 250 mg en 1 jour
<u>Pour la femme enceinte :</u>	Spiramycine (Rovamycine) à raison de 1 gr 2 fois par jour pendant 4 jours.

Le médecin scolaire déterminera la population visée par ce traitement préventif (ou équivalent).

Dans ce cas, nous vous préviendrons des pharmaciens disposant de ces traitements.

En l'absence de refus écrit de votre part, le médecin scolaire se réserve le droit de prescrire le traitement *en cas de méningite à méningocoque déclarée à l'école.*

L'élève qui n'aurait pas reçu de traitement sera évincé de l'école pendant une durée de 7 jours.

Nous attirons votre attention sur le fait que ceci constitue une information sur une procédure mise en place si un éventuel cas de méningite (à méningocoques) se déclarait dans l'école.

Il n'y a, pour le moment, aucun cas dans l'école.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, chers Parents, nos salutations distinguées.

Les médecins scolaires